

DIALANGUE

Volume 1

Avril 1990

BULLETIN DE LINGUISTIQUE

Module des lettres / Maîtrise en linguistique
Université du Québec à Chicoutimi

«[...] En ce qui concerne la langue, toutefois, nous possédons quelques certitudes. La première, dans l'ordre politique, c'est que la question de la langue est inflammable. La deuxième, c'est que qui perd sa langue perd son âme [...] La troisième, c'est que la langue doit être vue. Quand on ne voit plus sa langue, on cesse de la parler. Une ville saute d'abord aux yeux. Le problème de l'affichage est révélateur, c'est le cas de le dire. La quatrième, c'est que la langue doit être portée dans le coeur de ceux qui la parlent.»

Jean-Paul Desbiens,
«Sur le bout de la langue»,
La Presse (Montréal), 22 octobre 1986.

SOMMAIRE

- Les orientations de recherche des professeurs de linguistique de l'Université du Québec à Chicoutimi
 - Synthèse des mémoires de maîtrise
 - Mémoires et travaux de 1^{er} cycle
 - La situation du français à l'Université du Québec à Chicoutimi et dans la région
 - Comptes rendus d'ouvrages récents
-

PROJET DE POLITIQUE DU FRANÇAIS À L'UQAC

Yves Saint-Gelais

Dans son projet de politique du français à l'université, l'UQAC rétablit comme priorité institutionnelle la qualité de la communication écrite dans les travaux produits par les étudiants et aussi dans les textes officiels diffusés par son personnel.

Comme exigences à l'égard des étudiants la politique prévoit:

- que tout candidat à un programme de premier cycle doit, avant d'être admis définitivement, maîtriser un minimum de compétences en français écrit. Ces compétences sont plus spécifiquement définies par la capacité en **lecture**, de reconnaître les idées principales et secondaires d'un texte informatif et en **écriture**, d'orthographier correctement les mots du français essentiel, d'identifier les mots variables et de les accorder correctement, de construire une phrase simple et une phrase complexe, d'utiliser convenablement les mots-outils, les verbes transitifs et intransitifs, de respecter la concordance des temps, d'employer correctement les principaux signes de ponctuation, de s'exprimer avec des mots justes et précis, de produire un court texte en respectant l'ordre logique des propositions;
- que tout étudiant inscrit à un programme requérant des connaissances supérieures en français (lettres, communication, formation des maîtres au primaire, enseignement secondaire, etc.) doit, avant d'être promu, faire la preuve qu'il maîtrise la capacité: en **lecture**, de résumer un texte de plusieurs pages; en **écriture**, d'enrichir un texte par l'emploi de termes techniques, d'adjectifs et d'adverbes spécifiques, d'élaborer et de nuancer un texte suivi, d'argumenter par réfutation, comparaison, déduction et induction, de mettre un texte en relief en évitant clichés et redondance, en faisant appel à des tableaux et graphiques, en respectant des normes de présentation formelle; en **français oral**, de lire un texte à haute voix, de faire un exposé clair et cohérent; en **grammaire**, de maîtriser la terminologie grammaticale, de reconnaître et de corriger les fautes les plus fréquentes.

Des tests sont prévus pour vérifier la maîtrise de ces compétences: à l'entrée pour les nouveaux admis, en cours de formation pour les étudiants des programmes nécessitant des compétences étendues. On ne saurait prendre à la légère ces instruments d'évaluation linguistique, qui auront une incidence capitale sur la poursuite des études: le premier test deviendra une condition d'admission; le second, une condition d'obtention du diplôme. Un échec à l'un ou l'autre des tests entraînera l'étudiant dans un programme personnel de récupération. Avant la reprise obligatoire, il lui faudra donc accéder à des mesures de rattrapage (cours, ateliers d'expression orale ou de correction écrite, assistance individualisée) que l'université s'engage toutefois à mettre à sa disposition. La politique du français à l'UQAC n'a pas que des irritants; elle comporte aussi un élément positif qui n'est pas négligeable.

Pour encourager l'amélioration de la qualité de la langue écrite chez les étudiants, l'UQAC entend mettre sur pied un programme de bourses d'excellence qui permettra de récompenser la production des meilleurs travaux réalisés dans le cadre des cours. Deux bourses équivalant chacune aux droits d'une année de scolarité seront attribuées annuellement à un étudiant en humanités et à un étudiant en sciences.

Il est évident, enfin, que les contraintes d'une telle politique ne sauraient être supportées par les étudiants seuls. Tous les membres du personnel (professeurs, chargés de cours, professionnels, secrétaires, assistants de recherche, etc.), seront eux aussi invités à s'engager dans un processus d'épuration de l'environnement linguistique en s'appliquant à rédiger des textes (communiqués, syllabus, affiches, lettres, etc.) d'une tenue grammaticale irréprochable.

LA FRANCISATION DU QUÉBEC: LE SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN: UNE RÉGION À L'AVANT-GARDE

Hubert Troestler

"Nous sommes notre propre expression, mais nous sommes aussi de l'expression de Cabot [...], de Jacques Cartier [...], du Sieur de Roberval, de Samuel de Champlain [...], de Louis Hébert [...], de tous les Jésuites venus au Canada, de Madame de la Peltrie, de Marie de l'Incarnation et de Jeanne Mance, de Dollard des Ormeaux, de Mgr de Laval, de Jean Talon, des Filles du Roy, de Radisson, de Frontenac [...] et de bien d'autres. Et, plus près de nous, nous sommes de l'expression de Thomas Simard, de William Price, de J.-A. Dubuc, de Mgr Victor Tremblay, d'Alphonse Desjardins, de Jean-Noël Tremblay, du frère Untel, des Murdock, de Jacques Gagnon, de Rosario Rainville et de tous ceux qui en se faisant une place dans cette enclave géographique qu'est notre région ont travaillé pour la suite du monde, de leur monde: nous. Ils avaient la grandeur du paysage et la force de nos rivières. S'ils ont aménagé le territoire, le territoire les a sculptés à sa dimension en faisant des femmes et des hommes beaux, grands, forts et énergiques, qui se sont exprimés et qui ont parlé le langage de leur âme, mais aussi le langage de leurs institutions. Le caractère qu'ils y ont mis a donné à la langue de notre région la vitalité qu'elle a aujourd'hui [...].

Tant vaut l'homme, tant vaudra son avenir [...] et notre langue nous ressemblera."

(Extrait de la conférence prononcée par M. Pierre Lajoie, président du Groupe LMB experts-conseils inc., lors du colloque "La francisation, une responsabilité à partager", tenu le 24 octobre 1989 à Jonquière).

La région la plus francophone d'Amérique du Nord

"Il est bien connu que la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau regroupe le plus fort pourcentage de francophones au Québec et que l'usage d'un français de bonne qualité y est généralement répandu" nous disait Monsieur Pierre-Etienne Laporte, président de l'Office de la langue française, à ce colloque régional de l'automne dernier.

En réalité, 97,8% de la population de la région est francophone, alors que la proportion de personnes bilingues est seulement de 0,8%, comparativement à 32,4% pour l'ensemble du Québec, ce qui fait du Saguenay-Lac-Saint-Jean la région la plus francophone d'Amérique du Nord.

La francisation des entreprises et des organismes de l'Administration, telle que définie en vertu de la Charte de la langue française, suit la même courbe. Notre région est en effet la plus